



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2018 CONVOCAION

5 juin 2018 à 19h00

Salle de conférence du Stade, Complexe de la Maladière,
Neuchâtel

Ordre du jour :

1. Salutation et ouverture de l'assemblée
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 novembre 2017
4. Approbation des comptes annuels et rapport des vérificateurs des comptes
 - Présentation des comptes
 - Rapport des vérificateurs de comptes
 - Approbation des comptes
 - Nomination des vérificateurs pour l'année 2018-2019
5. Préparation de la saison
 - Budget
6. Rapports :
 - Rapport annuel du président
 - Rapport des responsables de sections
7. Nomination du président et du comité
8. Modification des statuts
9. Divers

L'assemblée n'a pas le droit de prendre des décisions sur des objets ne figurant pas à l'ordre du jour.

Art. 26 Propositions

Les propositions des membres pour l'Assemblée générale doivent être adressées par écrit, au plus tard 7 jours avant l'Assemblée au comité à l'adresse comité@rfn.ch. Le comité fait figurer ces propositions à l'ordre du jour.

Art. 27 Droit de vote et d'éligibilité

Les procurations ne sont pas autorisées.

Daniel Gumy

Président

Neuchâtel, le 14 mai 2018